
Programme court de premier cycle en enquête

0
5
9
9

Directeur(trice): Dorra Skander
CPPC - Sécurité publique

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 18

Note

Ce programme est fermé aux admissions suite à un changement de code de programme. Vous pouvez consulter ce programme via le 0998 Microprogramme de premier cycle en enquête .

Présentation

En bref

Ce programme est réservé aux personnes qui sont à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.

Ce programme privilégie le développement, l'approfondissement et l'intégration de capacités, d'habiletés, d'attitudes et de connaissances dans les domaines d'expertise qu'un enquêteur doit maîtriser pour mener à bien ses dossiers.

Objectifs du programme

Permettre à l'étudiant qui désire devenir enquêteur de développer les compétences nécessaires pour intervenir efficacement dans l'ensemble des situations couramment rencontrées par un enquêteur, et cela, selon les normes exigées par l'emploi. Pour atteindre cette finalité, ce programme privilégie le développement, l'approfondissement et l'intégration de capacités, d'habiletés, d'attitudes et de connaissances dans les domaines d'expertise qu'un enquêteur doit maîtriser pour mener à bien ses dossiers.

Atouts UQTR

Particularités

L'étudiant admis au programme de Baccalauréat en sécurité publique qui aura complété les 18 crédits du programme court de premier cycle en enquête pourra être admis et recevoir une attestation de l'Université pour la réussite de ce programme court.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Ce programme est offert à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en

techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.**

OU

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.**

** En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'un corps de police pourrait être exclu du programme.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (18 crédits)

CRI1002 Processus d'enquête

CRI1011 Activité d'intégration en enquête policière (6 crédits) (CRI1002 ou CRI1027; LAV1588; CRI1023 ou MTL1053; SHE0551)

LAV1588 Droit pénal appliqué à l'enquête policière

MTL1053 Analyse criminologique : enquête policière (GSP2600Z)

SHE0551 Éléments d'éthique appliquée (ETA100)

Autres renseignements

Pour obtenir de l'information au sujet des programmes en sécurité publique, veuillez contacter Madame Renée Bastien à l'École nationale de police du Québec, 350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet (Québec) J3T 1X4, (819) 293-8631 poste 6453.

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants doivent faire leur demande d'admission au programme court en enquête à l'UQTR. Par la suite, le cours de droit (Université Laval), le cours d'enquête criminelle (Université de Montréal) et le cours d'éthique (Université de Sherbrooke), seront suivis en transfert de crédits.

Pour pouvoir s'inscrire au cours Activité d'intégration sur les méthodes et techniques d'enquête policière, l'étudiant doit avoir réussi les 4 cours préalables à l'intérieur de son programme.